



Commission scolaire
DES PHARES



Centre de
formation
Rimouski-Neigette

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Les élèves méritants de la formation professionnelle sont honorés

Rimouski, le 3 juin 2014 – Le Centre de formation professionnelle de Rimouski-Neigette était heureux de souligner la réussite et les efforts de ses élèves le 21 mai dernier, lors de son Gala Méritas annuel. Trois certificats de mérite ont été remis pour chacun des 17 programmes d'études. Au total, 51 élèves ont reçu des bourses et plus de 11 000 \$ ont été remis en bourses aux élèves méritants.

Les critères de sélection étaient les résultats scolaires, l'assiduité au travail, la ponctualité et, finalement, les efforts soutenus et l'implication de l'élève tout au long de sa formation.

M. Francis Lamontagne assumait le rôle de président d'honneur du Gala Méritas 2014. « La formation professionnelle est un domaine de l'éducation qui est encore méconnu, mais qui demeure essentiel dans notre vie quotidienne », a-t-il mentionné.

La direction et l'ensemble du personnel du Centre de formation de Rimouski-Neigette ont mis toute l'énergie et le temps nécessaires afin que cette cérémonie soit mémorable. De nombreux commanditaires, que nous tenons à remercier chaleureusement, ont participé à ce Gala Méritas. Les principaux sont la Caisse Desjardins de Rimouski, TELUS, Wurth Canada, la Ville de Rimouski et Lamontagne Auto Honda.



Dans l'ordre habituel, **M. Francis Lamontagne, directeur de Honda Rimouski et président d'honneur du Gala Méritas, Mme Vanessa Robichaud, M. Olivier Goulet et M. Samuel Bouchard, méritants du programme de Vente-conseil, et Mme Julie Côté, enseignante en Vente-conseil.**



Dans l'ordre habituel, M^{me} Nancy Bouillon, conseillère et représentante de la Caisse Desjardins de Rimouski, M^{mes} Sarah-Jeanne St-Onge, Noémie Plourde Lévesque et Maribel Lord Caron, méritantes du programme d'Épilation à l'électricité, et M^{me} Anne-Marie Gagnon, enseignante aux programmes Esthétique et Épilation à l'électricité.



Dans l'ordre habituel, M. Christian Tremblay, directeur des ventes chez TELUS et président du conseil d'établissement du Centre de formation de Rimouski-Neigette, MM. Christophe Grégoire, François Paris et Israël Ouellet, méritants du programme de Soutien informatique, et M. Sylvain Ross, enseignant au programme de Soutien informatique.

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.